

Conditions générales

1:Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives de Djwes Event et de son client à l'occasion de toutes les prestations effectuées par Djwes Event dont le siège social est situé au 98 rue de Gouy 7160 chapelle lez Herlaimont, référencé à la BCE sous le n° d'entreprise BE : 0674.736.552 Le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales, les avoir comprises et les avoir acceptées sans réserve.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit exprès peuvent modifier l'application des présentes conditions générales. Il est convenu que les dispositions particulières acceptées expressément priment sur les générales, en cas de discordance. Par ailleurs, il est expressément convenu qu'en cas de contrariété entre les conditions générales du client et celles de Dj wes Event , seules ces dernières prévaudront. Le client confie à Dj wes Event la réalisation des prestations convenues telles que reprises sur le document support de l'offre ou de la commande.

2:Validité des offres

Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité des offres est de 7 jours à dater de leur émission. Une fois passé ce délai, Dj wes Event se réserve le droit de modifier ses prix sans préavis. Toute prestation confiée par le client à Dj wes EVENT fera l'objet d'un devis établi gratuitement. Le client qui souhaite faire appel à ses services devra renvoyer le devis daté et signé, avec mention « lu et approuvé » à l'adresse suivante : 20 rue Rodolphe Delval 6183 Trazegnies . A défaut de réception du devis valablement signé, Dj wes Event est en droit de suspendre le commencement de ses prestations. Une fois le délai de validité passé, l'offre sera réputée caduque. Le client devra également verser un acompte de RESERVATION (le montant sera mentionné sur le devis) . Dans ce cas, à défaut de paiement de celui-ci, la réservation ne peut être valablement effectuée et Dj wes Event se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses prestations jusqu'au paiement intégral de l'acompte convenu. EN cas d'annulation du client l'acompte réservation ne sera pas remboursée .

3:Droit de rétractation et annulation

Le client agissant à des fins non professionnelles dispose d'un délai de 14 jours calendrier pour se rétracter de sa location si celui-ci a été réalisé hors établissement ou à distance, sans avoir à motiver sa décision. Dans ce cas, le client doit en avvertir l'entreprise de manière non ambiguë soit par mail à l'adresse suivante : info@djwesevent.com, soit par courrier écrit adressé au siège social (20 , rue Rodolphe Delval 6183 Trazegnies) . En application de l'article VI.53 du Code de droit économique, le client agissant à des fins non professionnelles ne bénéficie par contre pas du droit de rétractation. Le client, s'il le souhaite, peut néanmoins mettre fin de manière anticipative au contrat le liant à Dj wes Event moyennant le paiement des prestations déjà réalisées et d'une indemnité forfaitaire comme suit à titre de manque à gagner (article 1794 du Code civil). En cas d'annulation, le client nous sera redevable d'une indemnité forfaitaire équivalente à :

- 30% du montant total en cas d'annulation survenant à plus de 10 jours ouvrables avant l'événement.
- 40% du montant total en cas d'annulation survenant après les 5 jours ouvrables.
- 55% du montant total en cas d'annulation survenant moins de 48 heures avant l'événement.

En cas d'annulation de la part du client l'acompte sera perdu et ne sera pas remboursée . Pour le château gonflable la société DJ wes Event se réserve le droit d'annuler la location pour des raisons de sécurité en cas de forte rafale de vent / tempête / forte pluie . L'acompte sera reportée à une date ultérieure ou remboursée si aucune date ne convient . En cas de mesure Gouvernementale votre acompte pourra être reportée exceptionnellement sur une date ultérieure ou transformée en location de matériels .

4:Prix

Les prix fixés sont libellés en euros, toutes taxes comprises.

5:Modifications

Tout changement des conventions spécifiques devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par toutes les parties.

Les présentes conditions sont par contre modifiables à tout moment. Les conditions applicables restent néanmoins celles communiquées à la confirmation de la commande.

6: Paiement

Le paiement de la prestation ou de la location peut se faire de manière électronique avant la date de l'événement ou en paiement liquide le jour de la prestation un reçu sera dans fourni au client pour se mode de paiement . Passé ce délai, toute facture impayée produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt conventionnel de 15 % par ans, chaque mois entamé étant intégralement dû, avec un taux minimum conforme à celui prévu par l'article 5 de la loi du 2 août 2002 relative au retard de paiement dans les transactions commerciales.

Toute facture impayée à l'échéance sera, en outre, majorée, de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% du montant resté impayé avec un minimum de 40€ par facture.

7: Obligations du client

- Dans le cas d'une prestation par Dj wes event, et sauf avis contraire mentionné avant, les frais de vie du personnel (repas / hébergements) et de parking restent à la charge du client. Sur demande écrite, Dj wes event peut prendre en charge la gestion de ceux-ci, moyennant la pleine re facturation sur justificatifs, pour un montant minimum de 17€ par repas/technicien, et de l'intégralité des frais de parking, sur la facture finale.

7,1 : Pour les prestations DJ :

- a l'arrivée du DJ 2 table devront être préparer pour le placement du matériels(2 tables de + ou - 1,80m) .
- 2 lignes de courant 220v 20 A doivent être disponibles pour le raccordement électrique du matériels (pour un pack classique)
- Il est tenu de fournir a au DJ les boissons durant l'activité de ses services sans frais ainsi que le repas principal .

7,2 : Pour les locations de châteaux gonflables :

- L'emplacement réservé à l'installation des structures gonflables doit être totalement propre , relativement plat (pente maximum de 5%).
- L'emplacement doit être accessible avec une camionnette ou via un passage latéral , sans escalier et sans porte avec une largeur de 100 cm minimum .
- Sauf stipulation contraire, les dossiers de sécurité seront à la charge des clients organisateurs.
- Toutes nos structures sont fournies avec un kit d'encrage pour herbe, en cas d'installation sur un sol en dur des lestages et tapis de chute devront être prévus, ceux-ci peuvent être ajoutés au moment de la réservation. Le client peut fournir les lestages et tapis par ses propres moyens à l'installation.

NOS STRUCTURES GONFLABLES NE PASSENT PAS LES PORTES !

- En cas de non-respect des exigences qui impliqueraient le non-placement d'une structure gonflable, DJ Wes Event se réserve le droit d'annuler la location et de facturer les frais de déplacement au client (forfait minimum de 40 euros)
- Le locataire prend à sa charge la fourniture électrique et le branchement électrique 220 volts, 20 Ampères avec la terre, à moins de 50 mètres .
 - MAX 3 moteurs par circuits électrique .
 - Le locataire s'engage à respecter et à faire respecter les CONSIGNES DE SURVEILLANCE listées sur le contrat de location fourni au placement du château .
 - Le locataire prévoira une personne majeur sur l'évènement afin de surveiller les utilisateur de la structure gonflables (1 personne pour deux châteaux)
 - En cas de pluie ou/et de vent dépassant les 30 Km/h les structures gonflables devront être évacuée et dégonflée !
 - Il est interdit de remplir les structures gonflable d'eau et de savons , en cas de structure rendue remplie d'eau / de boue ou mousseuse des frais de nettoyage de 25 euros seront facturé au client . (hors pluie)
 - Dans tout les cas, Dj wes EVENT reste propriétaire du matériel et ce dernier est insaisissable.

7,3 : Pour les locations de matériels . (électroniques / verrerie / décorations / mobiliers)

- Comme signalé sur notre site web, les couleurs d'un pack buzzer devront être communiquées max 7 jours avant l'événement, sans quoi Dj Wes Event ne peut être tenu responsable de la disponibilité de votre couleur pour votre événement.
- Les packs buzzers sont disponibles pour retrait le jour même de votre événement à partir de 9h30 et le retour s'effectue le lendemain à 9h00.
- Des frais seront déduits de votre caution en cas de retard dans le retour de votre location.
- Le client s'engage à prendre sous ma responsabilité le matériel fourni par la société DJ Wes Event et devra vérifiée l'état du matériels a sont enlèvement .
- A payer , en cas de dommage le montant total des frais engagés pour la réparations du matériels ou de son nettoyage .
- Dans tout les cas, Dj wes EVENT reste propriétaire du matériel et ce dernier est insaisissable.
- En cas de pluie le matériels ne peut en aucun cas restée en extérieur .
- En cas de dommage sur le matériels des frais seront facturé au client suivant les dégâts engendrée .

7,4 : Retard retour location

En cas de retard du client dans le retour d'une location sans en avoir informé la société DJ wes Event à l'avance, la facturation sera de 20 euros par heure étamée. Au-delà de 3H, les jours de retards vous seront facturer avec un minimum de 60 euros .

7,5 Montage et démontage par nos service :

Les frais de livraison par nos service sont de minimum : 40 euros . (hors installation) Nos montage et démontage sont effectuer durant nos heures d'ouverture , pour toutes demande de démontage de nuit , un supplément de minium 80 euros sera ajouter a votre facture .

8:Assurances

Le client est responsable de sa propre personne et des personnes mineures qui l'accompagne lors de l'événement. A cette fin, le client est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires en matière d'assurance pour couvrir les éventuels dommages, directs ou indirects, découlant de son propre fait ou de celui des personnes l'accompagnant.

Dj wes Event est lui-même assuré pour son activité professionnelle. Il ne sera néanmoins tenu que des dommages résultant de sa faute lourde ou de son dol ainsi que de celle de ses préposés.

En cas de détérioration ou de casse du matériel du fait du client ou des tiers l'accompagnant, le client est tenu de rembourser celui-ci au prix du neuf. Le château gonflable sera placée dans les normes de sécurité et fixée le client prendre sous sa responsabilité tous les enfants utilisant les structures gonflables et avoir souscrit pour cela une assurance « responsabilité civile » spécifique.

9:Service technique

- Dj Wes Event met à votre disposition un service technique pour toutes vos locations, de 9h à 23h.
 - En cas de problème avec une location, vous pouvez nous joindre de 9h à 23h00 au numéro 071/49.16.56 en cas de soucis avec votre location celle si doit être signaler DURANT la location et NON apres afin d'agir sur le problème . Tout signalement apres location ne sera dédommager .
 - Au départ de votre location, vous recevrez la procédure pour nous joindre par téléphone de 18h à 23h 00 celle si se trouvera sur le haut de votre contrat .
 - Le service de dépannage est totalement gratuit pour autant que celui si soit du a un soucis technique du matériel ou de son installation PAR DJ wes event .
 - Toute intervention qui ne provient pas d'un problème technique lié au matériel ou à son installation par DJ Wes Event sera facturée.
- Les frais de déplacement s'élèvent à 0,50 €/km x 4 + main d'œuvre à 50 euros par heure débiter.

10 : Préstation mascotte :

- Durant les animations mascottes, nous demandons le plus grand respect envers ceux-ci, il est interdit de frapper ou d'avoir des gestes déplacés envers ceux-ci.
 - Il est strictement interdit de mouiller ou de lancer des projectiles ou des aliments sur les mascottes.
 - En cas de forte chaleur (+ 25 degrés), Wes Event est en droit d'annuler la prestation si celle-ci ne peut avoir lieu dans un local climatisé (pas de simple ventilateur) Prestation remboursable .
- Wes Event se réserve le droit de mettre fin à une prestation en cas de non-respect des conditions.

